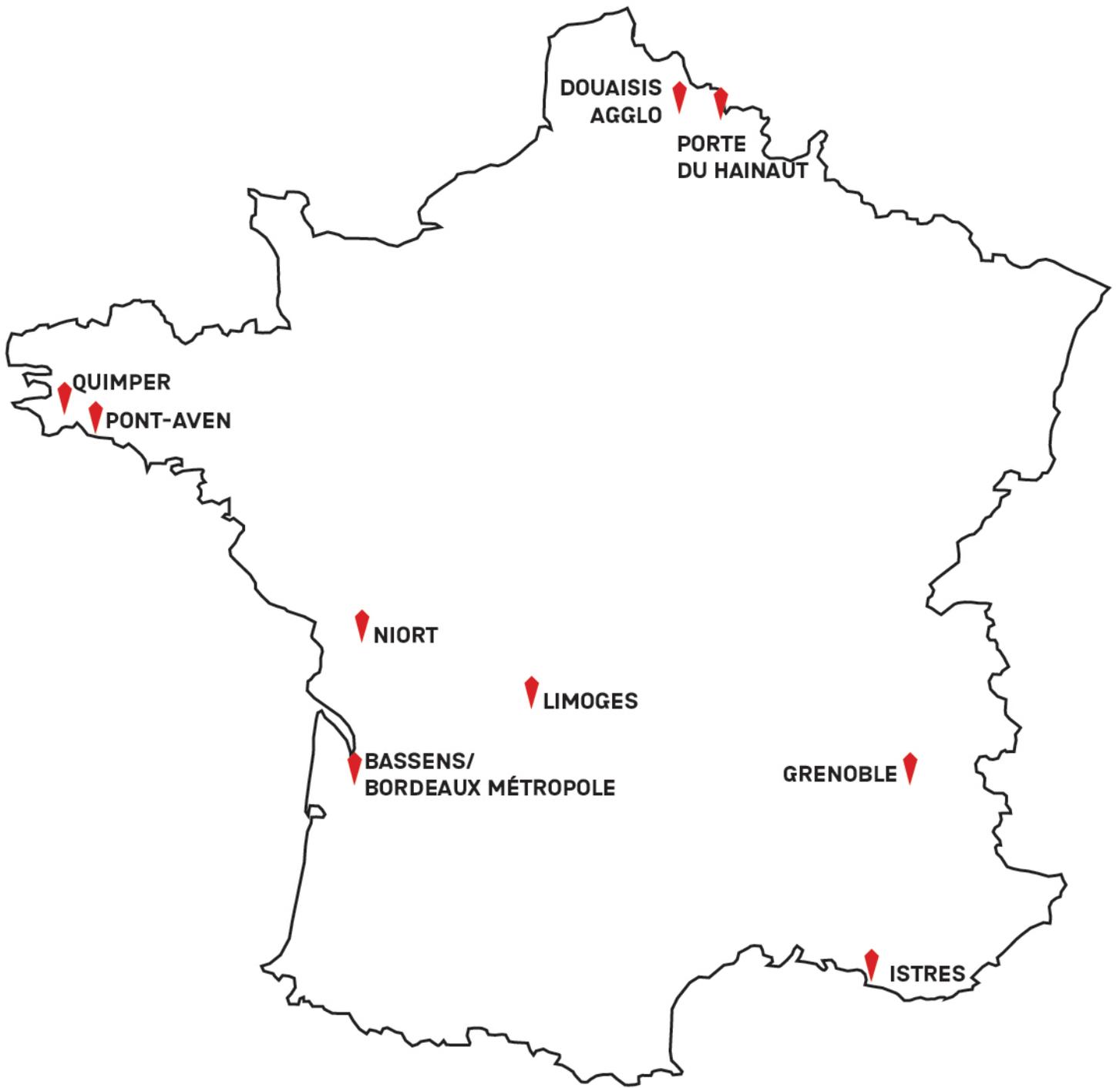


AULNAT

CONCILIATIONS LIMAGNE - VILLE - AÉROPORT - MÉTROPOLE

Dossier de site





QUIMPER

PONT-AVEN

NIORT

LIMOGES

BASSENS/
BORDEAUX MÉTROPOLE

GRENOBLE

ISTRES

DOUAISIS
AGGLO

PORTE
DU HAINAUT

DES SITES, DES IDÉES, ET DES SUITES DANS LES IDÉES !

Europan en France présente de nouveau 11 sites à la 16^e session, à partir du thème Villes Vivantes, vitalités métaboliques et inclusives.

Depuis plus de 30 ans, European permet d'expérimenter de nouvelles façons de penser et faire la ville, et les thèmes croisent de façon récurrente de grands sujets au cœur de leur pertinence.

Il n'a en effet échappé à personne que le mot VIVANT est au centre des débats, ouvrages, recherches, et cela à l'aune de la disparition progressive de ce monde-là, peu à peu atteint par une civilisation humaine dominante d'épuisement des ressources et de l'altérité.

Et dès lors que nous nous positionnons dans cette thématique, l'horizon de la revitalisation est immense, et l'ouvrage à mener à l'échelle de ces perspectives.

On parle souvent du concours European, alors qu'il faudrait évoquer l'ensemble d'un processus original qui ne cesse de démontrer des capacités à s'adapter.

Les sites tout d'abord procèdent d'un repérage puis d'une analyse partagée avec les différents acteurs en partant du thème et en explorant ces thématiques in situ.

Les rencontres, les visites puis les films, et encore la rédaction du propos corrélant site/thème permettent aux candidats de les réinterroger.

Les propositions rendues participent à nouveau d'un long processus très riche qui aboutira d'une façon ou d'une autre à une expérimentation reconnue, celle des idées, des rencontres, des possibilités exprimées, des questionnements réexprimés. Les suites engagées poursuivront l'élaboration d'une pensée urbaine et architecturale vivante, en évolution et en transformation active.

Le thème Villes Vivantes révèle l'urgence de penser les modes de vies humains différemment, avec un héritage lourd de conséquences parfois mais aussi très riche : les perspectives de modes de production en renouvellement, en recyclage, en transformation associés à une pensée du vivant sont immenses.

Le processus European en fait un évènement en continu unique parce qu'il permet, tel un récit philharmonique, l'accès à la prise de parole puis à la commande, de jeunes générations de conceptrices et concepteurs architecturaux et urbains. European leur permet de nous dire parfois que nous nous trompons, qu'il existe d'autres façons de penser, de faire, et de se projeter dans l'avenir.

Ce thème Villes Vivantes, après une année si particulière de pandémie, leur est dédié.



LE THÈME : VILLES VIVANTES

DES PROJETS-PROCESSUS CRÉATIFS POUR RÉGÉNÉRER LES MILIEUX HABITÉS

Dans les conditions de l'Anthropocène, une nouvelle période bio-géologique où les activités humaines à l'échelle planétaire exercent un impact destructeur sur la vie sur terre, comment faire face au changement climatique et aux inégalités ? Comment imaginer d'autres possibilités pour habiter la planète Terre ?

Le thème de la session European 16 se concentre sur les villes vivantes en tant que paradigme, dans lequel peuvent être envisagés de nouvelles synergies entre les dimensions environnementale, biologique, sociale, économique, culturelle et politique. Ce paradigme amène à penser l'espace en termes de co-évolution et d'interactions, à travailler des dynamiques de projet régénérateur, en alliant vitalités métaboliques et inclusives.

VITALITÉS MÉTABOLIQUES

Les vitalités métaboliques vont au-delà du couple binaire nature-culture, permettant ainsi aux projets European (entrelaçant architecture, urbanisme, paysage) d'identifier et de négocier avec un ensemble de transformations prenant en compte les éléments naturels, comme l'eau, les flux de matières, l'énergie... intervenant dans les cycles de vie. Ces mises en relation génèrent des milieux habités. Ces milieux sont des écosystèmes complexes générant des flux (entrées et sorties) et en évolution. La mise en place de tels processus cycliques amène les opérations de conception à minimiser l'empreinte environnementale et la consommation de ressources non renouvelables et à promouvoir de nouvelles formes de pratiques d'habiter.

Les vitalités métaboliques engagent des processus de conception à différentes échelles. La compétence du recyclage, l'amélioration des matières organiques ou énergétiques, l'adaptation au changement climatique, l'intégration de la nature et de la biodiversité, sont autant de dimensions que les sites d'European 16 devraient déclencher pour qu'ils puissent être transformables en écosystèmes, entre nature et culture. Les projets, pour être primés, devraient traduire, dans leurs propositions, cette dynamique métabolique

VITALITÉS INCLUSIVES

Les milieux urbains sont confrontés à des inégalités croissantes et à des conflits

produits par l'invisibilité, par l'exclusion et la marginalisation, l'inaccessibilité au logement, au travail, à l'éducation et aux services publics. Pour lutter contre ces ruptures sociales, aujourd'hui les milieux habités doivent devenir des lieux d'application de nouvelles politiques et pratiques inclusives.

Les vitalités inclusives mettent au premier plan les modes de faire qui peuvent permettre d'établir une justice territoriale articulant le social avec l'écologique. Les questions d'accessibilité aux infrastructures publiques et à l'habitat devraient occuper une place prépondérante, favorisant la convivialité. Prendre soin des milieux vivants pourrait promouvoir l'inclusion en transformant les espaces ségrégués en lieux d'échange, de co-apprentissage et de biodiversité. Cela pourrait permettre de nouvelles narrations inclusives des milieux habités à travers les différentes échelles et l'intergénérationnel, mobilisant des formes de démocratie collaboratives.

Dans le choix des sites, dans les cadres programmatiques qui accompagnent leur évolution et dans les propositions des concurrents, European 16 mettra l'accent sur cette prise en considération de la dimension inclusive des milieux habités.

CONCLUSION

Pour faire face aux urgences sociétales et environnementales, sont en jeu de nouvelles dynamiques créatives et responsables de projet à même de renouer avec les rythmes et cycles de la nature vivante associant vitalités métaboliques et inclusives.

Les sites d'European 16 dans leurs objectifs de transformation devront donc prendre en compte ces deux dimensions. Comment le projet peut-il mettre en espace tout en les ménageant, ressources, biens communs, recyclages, hybridations, mises en partage et temporalités ? Telle est la question posée pour European 16.

EUROPAN EUROPE

*Voir aussi : les contributions au thème Villes Vivantes :
<http://www.euopanfrance.org/publications/single/38>

INFORMATIONS GÉNÉRALES

REPRÉSENTANT(S) DU SITE :

Direction de l'urbanisme Clermont-Auvergne-Metropole

ACTEUR(S) IMPLIQUÉ(S) :

Ville d'Aulnat, Clermont-Auvergne-Métropole, Agence d'urbanisme et de développement Clermont-Métropole.

REPRÉSENTANT DE L'ÉQUIPE :

Architecte, Urbaniste, Paysagiste

**COMPÉTENCES SOUHAITÉES AU REGARD DES ENJEUX ET
CARACTÉRISTIQUES DU SITE :**

Urbanisme, architecture, paysagisme, stratégie urbaine.

COMMUNICATION : valorisation des projets après le concours : publication d'un catalogue des résultats et exposition nationale

JURY – 1ÈRE ÉVALUATION : avec la participation des représentants de site

JURY – SÉLECTION DES PRIX : sélection de trois projets par site. Avec la participation des représentants de site.

Primes : les primes sont attribuées par le jury indépendamment des sites : lauréat (12.000€) / mentionné (6.000€) / mentions spéciales (pas de prime)

PROCÉDURE INTERMÉDIAIRE POST CONCOURS :

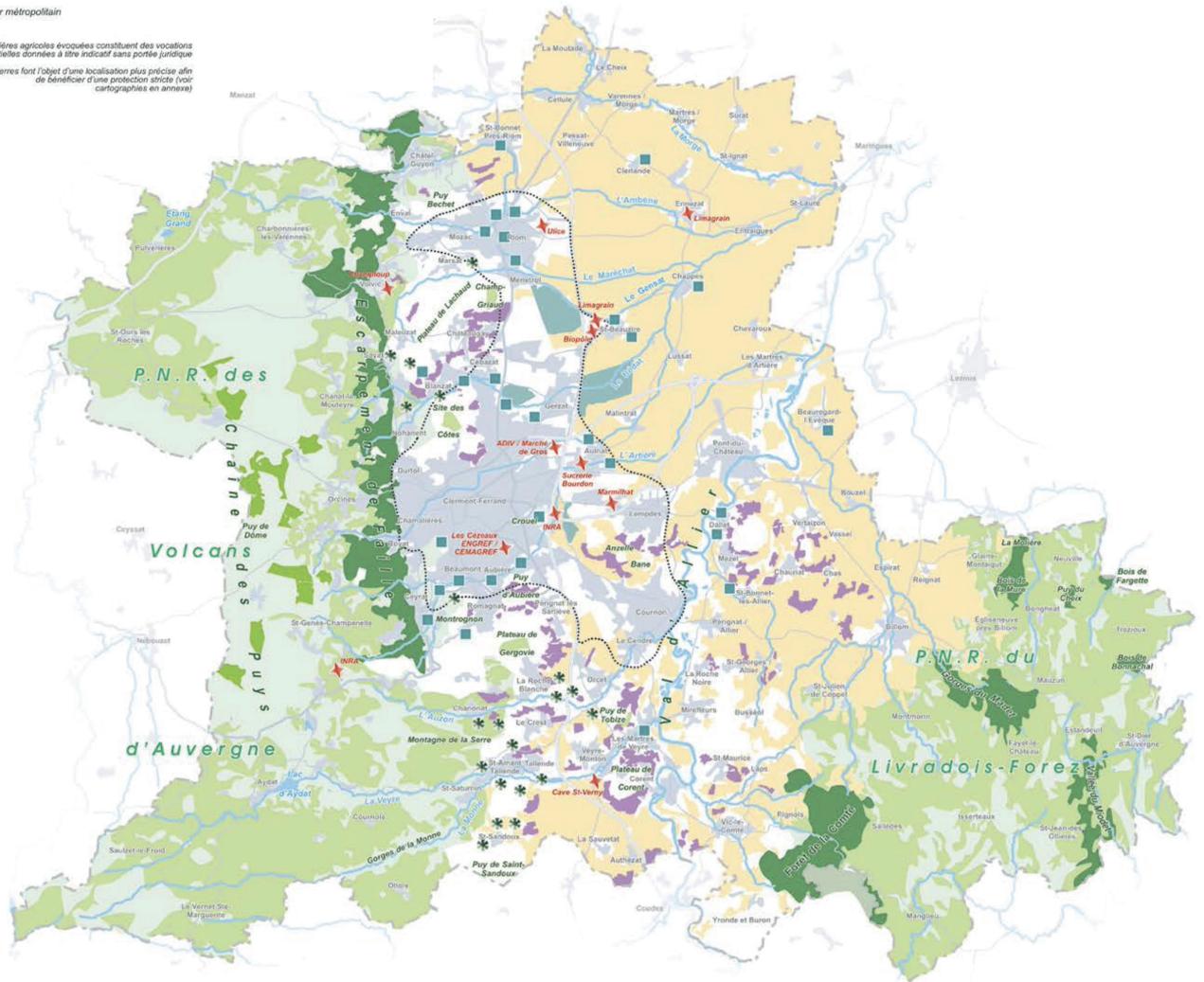
- Rencontre des villes & des équipes organisée par le secrétariat European France à Paris en début d'année 2022
- Rencontre in-situ des villes & des équipes organisée par les collectivités et leurs partenaires à partir de janvier 2022
- Assistance et conseil d'European France auprès des collectivités et de leurs partenaires pour la mise en place des suites du concours

**MISSION DONNÉE A LA (OU LES) ÉQUIPES SÉLECTIONNÉE(S)
POUR LA RÉALISATION :**

Missions d'étude et de projet pour l'approfondissement des propositions stratégiques issues du concours.

- Terre de grande culture à maintenir (1)
- Zone de prairie à maintenir (1)
- Zone d'estive ou de pâture à protéger et à développer (1) (2)
- Zone viticole à protéger (1) (2)
- Zone agricole maraîchère à créer ou à développer (1) (2)
- Zone de jardins familiaux ou de maraîchage à maintenir ou à reconstituer en cas de suppression
- Surface de vergers et d'horticulture à protéger
- Pôle de recherche et de développement agricole ou de transformation des productions agricoles à conforter
- Boisement remarquable à préserver
- Qualité des cours d'eau à préserver
- Parc naturel régional au sein duquel une agriculture de terroir est à développer
- Coeur métropolitain

(1) : les filières agricoles évoquées constituent des vocations préférentielles données à titre indicatif sans portée juridique
 (2) : ces terres font l'objet d'une localisation plus précise afin de bénéficier d'une protection stricte (voir cartographie en annexe)



CARTE DES PAYSAGES DU TERRITOIRE DE LA METROPOLE

Entre le parc des Volcans et le Livradois-Forèz
 (crédit CAM-Scot)

RELATION AU THÈME

LES ENJEUX DU SITE AU REGARD DU THÈME

Le site proposé par la ville d'Aulnat occupe une position particulière dans la métropole clermontoise. Située sur la frange Est de la métropole, Aulnat est implantée sur le seuil de la plaine de Limagne qui s'étend à l'Est sur 25 km vers les contreforts des monts du Forez.

L'histoire géologique et volcanique, marque ici fortement le paysage tout autant qu'elle a contribué à guider l'installation des activités. La chaîne des Puys marque l'entrée dans le territoire de manière iconique. L'implantation de l'aéroport en partie sur l'emprise de la commune révèle le passage du relief à la plaine, en trouvant ici à la fois une proximité avec la ville de Clermont-Ferrand (le bout de la piste est à 5 km des flèches de la cathédrale) et un sol plat pour y étendre sa piste (première piste d'aviation en dur au monde en 1916). La ville et l'aéroport sont entourés des terres agricoles de cette plaine sédimentaire fertile, comme la constellation des communes éparses qui jalonnent la Limagne (250 km²) traversée par l'Allier.

Aulnat seuil du grand territoire Est et point d'entrée au cœur de la métropole.

A l'échelle du territoire de la métropole clermontoise, la géologie et les sols qu'elle a engendrés, a créé des situations contrastées dans le territoire, différents milieux habités pourtant proches, entre plaine et montagne, avec des types d'urbanisation différents. Ce sont aussi les ressources du sol en matériaux qui ont conduit à des façons de construire spécifiques (roches volcaniques, roches granitiques, roches sédimentaires, roches métamorphiques, mais aussi emploi de la terre pour les constructions en pisé). Le territoire-Est où s'implante Aulnat constitue une frange majeure de la métropole avec un métabolisme vivant mais qui reste encore à transformer pour proposer une alternative aux limites que présentent désormais les logiques zonales qui ont constitué ce territoire : repenser les logiques des infrastructures de mobilités, les logiques de lotissement, de zones d'activités qui ont conduit ces communes vers une périurbanisation forte, là où les aménités du paysage existaient et les noyaux villageois étaient vivants et en relation directe avec leur milieu.

Quelle nouvelle façon d'habiter à Aulnat ?

La structure de la Ville d'Aulnat est à la fois simple et singulière. Un cœur villageois qui s'est étendu sur ses marges par du logement pavillonnaire sur une longue période, une zone d'activité au nord (Les Ronzières) et une grande raffinerie de sucre à l'Ouest (usine De Bourdon) suivant le modèle de beaucoup de communes



VUE AERIENNE D'AULNAT
L'entrée de la métropole clermontoise.
(crédit CAM)

sur les franges de contextes métropolitains. Mais la présence d'un grand ensemble de logements sociaux, le quartier du Breuil présente une réelle singularité. Construit sur les terres agricoles libres à l'Est du noyau villageois à la fin des années 60, ce grand ensemble se retrouve aujourd'hui en plein cœur d'Aulnat suite à l'urbanisation pavillonnaire qui l'a ensuite entouré. Le quartier du Breuil-Les Chapelles regroupe un tiers des logements de la commune. Le site des Chapelles proposé en premier lieu par la ville d'Aulnat, pour cette session 16 (ancienne école démolie) est à l'interface entre le cœur villageois, le pavillonnaire, le long d'un axe nord-sud qui mène à la gare au sud. Le niveau des revenus des habitants de la commune fait partie des plus modestes de la métropole. Cet indicateur combiné à la contrainte de l'espace foncier disponible pour offrir plus de mixité pose la question de la nature de l'alternative possible pour habiter ici autrement. Cette singularité oblige à aborder toute nouvelle opération d'habitat en considérant les nouvelles interfaces qu'elle peut engendrer, en dehors des modèles établis et capable de répondre à plusieurs enjeux simultanément, comme à différentes échelles.

Une interface de conciliation entre Aulnat et l'aéroport

Ce qui caractérise immédiatement le site d'Aulnat c'est aussi bien sûr cette confrontation directe entre un noyau villageois qui s'est urbanisé et la présence d'un aéroport. Mais il apparaît rapidement que ces deux entités ne réussissent pas à tirer parti l'une de l'autre. Entre elles, la voie ferrée et la nationale créent une forte rupture d'urbanisation, qui, malgré la présence de la gare sncf, ne facilite pas les interfaces entre l'équipement métropolitain et le territoire vécu le plus proche.

. En envisageant une nouvelle relation à l'interface de la gare d'Aulnat le long de la route départementale qui dessert l'aéroport, de nouvelles synergies peuvent émerger. Un espace de réconciliation ou même de conciliation est appelé des vœux de tous les acteurs (Ville d'Aulnat, CAM, Agence d'urbanisme) d'autant que l'arrivée à court terme du BHNS offrira plus de connexion entre la métropole cette frange Sud d'Aulnat et son centre. Nouvelle interface à différentes échelles, nouvel espace d'accueil pour les habitants et les usagers, nouvelle façade (de la ville et de l'aéroport), nouvelle identité pour ce site, nouvelle entrée dans le cœur de la métropole, les effets potentiels de ce nouvel espace peuvent conduire dans différentes temporalités à de nouveaux métabolismes tout autant qu'à une nouvelle narration inclusive entre les milieux habités, humains et non-humains.

Une ville à taille humaine entourée de grands voisins

La commune d'Aulnat se compose de différentes morphologies urbaines, caractéristiques de leurs époques (noyau villageois, faubourg, lotissement, grands ensembles, zoning d'activités...). fortifié. Si chacune d'entre elles représente en soi une opportunité de développement (activités économiques proches, accueil de nouveaux habitants durant les 40 dernières années, accroissement de la population, dynamisme de l'aéroport) Aulnat poursuit un travail sur les franges de ces entités urbaines (aménagement de l'espace public, sur l'intensification de ses fonctions urbaines (revitalisation de son centre ancien).

Il est nécessaire de faire émerger de nouveaux leviers pour retrouver dans son tissu contraint les qualités qui préexistent ici. Les qualités paysagères sont manifestes à travers le grand paysage, avec les spécificités géographiques du site

où se rencontrent terres arables de grandes qualités, irrigation sur d'anciennes zones marécageuses et géologie volcanique. Les qualités urbaines interrogent, elles, les relations et complémentarités avec l'espace métropolitain au travers des équipements dont l'aéroport, les typologies d'habitats et d'activités et sa proximité avec le centre de la métropole, les espaces agricoles et naturels. Cette session européen 16 peut faire émerger les prémices d'une transformation durable.

LES ATTENTES SPÉCIFIQUES DE LA VILLE D'AULNAT, DE CLERMONT-AUVERGNE-MÉTROPOLE ET DE L'AGENCE D'URBANISME

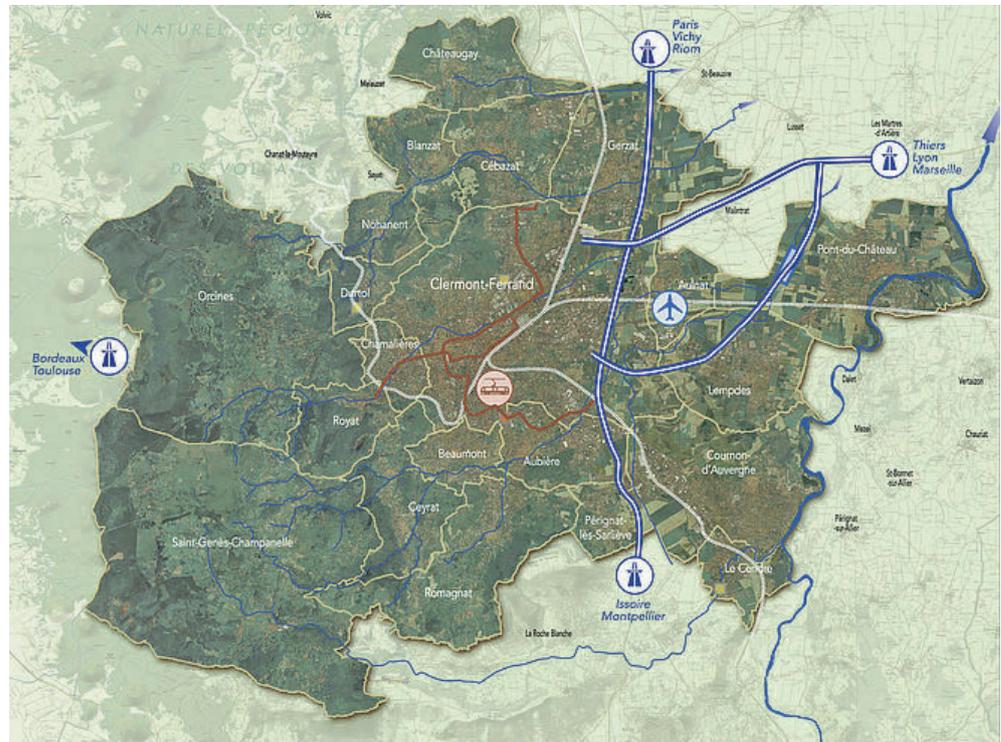
Le site des Chapelles propose un enjeu de réflexion résidentielle à une première échelle, celle du centre-ville, en complétant le réseau piétonnier nord-sud. Au cœur du secteur résidentiel, principalement périurbain, il peut offrir un espace de transition entre les différents secteurs qui l'entourent. Le type d'habitat à proposer ici doit également répondre aux attendus de la métropole et d'Aulnat en terme d'innovation. Cette parcelle reste de taille modeste, privilégiant une opération de logement mais des hypothèses de programmes, complémentaires de ceux du centre ville pourraient aussi venir suggérer une plus grande mixité de fonction.

- Site de la halte ferroviaire : à une seconde échelle métropolitaine, la stratégie est de profiter de la disponibilité des terrains à côté de l'arrêt de la voie ferrée pour créer une infrastructure multi-activités en entrée de ville, en lien avec le BHNS redessinant la façade de l'aéroport et d'Aulnat. La reconfiguration de la halte ferroviaire est ciblée dans une série de 9 projets de haltes par la métropole. Sur ce site est également questionné la possibilité d'implanter un parking relais. Toutefois, ce n'est pas forcément la solution d'implantation préférentielle de l'ensemble des partenaires.

- Site de Bourdon (et lagunage) : le site de la raffinerie de sucre de Bourdon située sur la commune limitrophe de Clermont-Ferrand se réfère à une plus grande échelle, à la fois paysagère et territoriale, par la taille de son emprise mais aussi par la présence des grandes lagunes bordant l'autoroute, véritable infrastructure paysagère liée à la gestion de l'eau et à l'irrigation des cultures en plaine. Si le site des Chapelles et de la gare attendent des propositions détaillées, le site de Bourdon, renvoie à une réflexion plus prospective sur son devenir et ses évolutions possibles. Son histoire renvoie à l'échelle métropolitaine à l'implantation de nouvelles activités économiques celles-ci doivent être pensées dans de nouvelles logiques de mixités fonctionnelles et de lien avec la ville d'Aulnat.

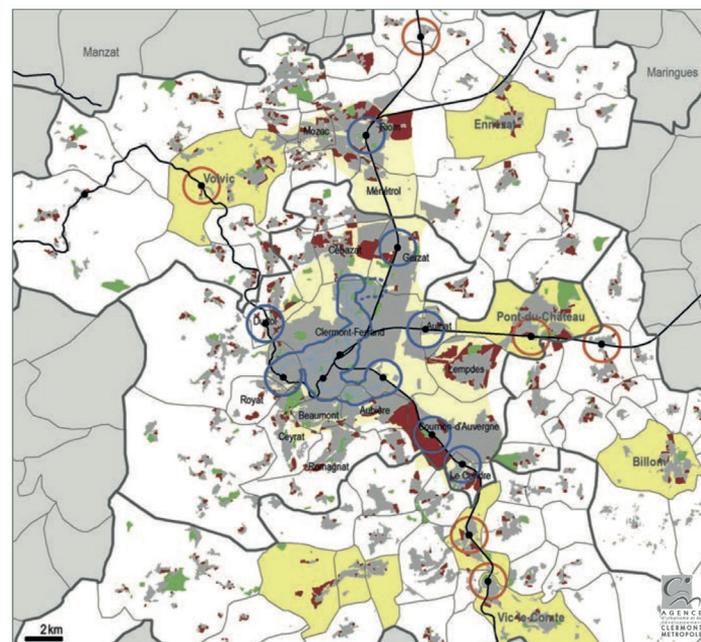
LES ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES

Une coloration par site de projet se dégage donc préalablement : de l'habitat innovant sur le site des Chapelles, un espace multi-services sur la halte ferroviaire et le développement d'activité économique sur le site de Bourdon sur l'ancienne raffinerie. Les propositions à partir de cette programmation doivent ouvrir sur des pistes de mutualisation, de mixité d'usage, de co-génération.



CLERMONT-AUVERGNE-METROPOLE

La carte et le territoire, les 21 communes de la métropole (crédit CAM)



VOCATION DES SECTEURS DANS LE TERRITOIRE

Le pôle métropolitain et les pôles de vie (crédit PLU 2017-CAM)

Sources : base SIG des POS/PLU du Puy-de-Dôme opposables en janvier 2017 - DDT 63 : Obs. des déplacements

CONTEXTE

TERRITOIRE, GÉOGRAPHIE ET PAYSAGE

Une agriculture intensive comme paysage immédiat.

Le territoire de la Clermont Auvergne Métropole dans lequel se situe Aulnat s'étend d'Ouest en Est, du pied de la chaîne des Puys à la grande plaine sédimentaire fertile de Limagne marquée par l'agriculture et remarquable par son sol noir.

La terre de Limagne est réputée pour être une des « meilleures terres agricoles d'Europe ». C'est un ancien marais drainé, enrichi par des cendres volcaniques. Étymologiquement, le terme « Limagne » semble définir un marais, une terre humide, un grand lac. Dans les fonds des bassins se sont accumulés des sédiments et des formations complexes donnant les fameuses terres noires de Limagne, à l'aptitude agronomique exceptionnelle. Les rases (rigoles d'écoulement de l'eau) ont constitué un premier réseau d'irrigation, visant à assainir les marais et à les rendre cultivables. L'agriculture, autrefois essentiellement basée sur une petite polyculture-élevage, s'est spécialisée vers une céréaliculture intensive aujourd'hui en grande partie irriguée. L'adaptation du parcellaire à ces modes de production s'est faite en plusieurs étapes marquées par une géométrisation du dessin des parcelles, le creusement et la rectification des rases (nom donné aux fossés de drainage), l'agrandissement des parcelles, et la disparition des éléments arborés qui ponctuaient les paysages.

Aujourd'hui, la Limagne est un grand système agricole maîtrisé qui s'appuie sur des cultures de pointe derrière lesquelles le paysage naturel s'est effacé. Cependant de nouveaux paysages se redessinent progressivement sur la métropole avec des politiques d'aménagement visant à ré-ouvrir les rivières, à en renaturer les berges et à se les réapproprier.

Contexte métropolitain Aulnat : une commune dans les ambitions de la métropole.

Aulnat fait partie des 21 communes qui constituent la métropole Clermont-Auvergne-Métropole. Historiquement organisée autour d'une coopération forte entre les communes qui constituaient le Grand Clermont, Clermont-Ferrand a perdu son statut de capitale régionale (Région Auvergne) avec la création de la grande région AURA (Auvergne Rhône-Alpes) en 2015 dans le cadre de la loi NOTRe lors de la fusion avec la région Rhône Alpes. Clermont-Auvergne-Métropole devient effectivement une métropole au sens de la loi MAPTAM en 2018.

Aulnat avec ses 4112 habitants, fait donc partie de cette métropole qui compte aujourd'hui 290 000 habitants. Cette métropole est fortement marquée par son histoire industrielle avec la présence du siège social de Michelin dont l'activité s'est

TISSU PAVILLONNAIRE
(crédit Europan)



**LOGEMENTS DES EMPLOYÉS DE
L'USINE DE BOURDON**
(crédit Europan)



MAISONS DE CENTRE-VILLE
(crédit Europan)



localement transformée passant d'une majorité d'emplois ouvriers à des emplois dans le secteur de la recherche et du développement qui reflète à son échelle l'augmentation plus large des classes moyenne et supérieure dans la population dans la métropole. Clermont Auvergne Métropole cherche aujourd'hui à développer son attractivité à l'échelle nationale et régionale et a engagé une politique volontariste dans son nouveau PLU d'élaboration autour des thèmes de ville nature, de ville pour tous, de ville créative. L'accès à différents labels accompagne la politique de développement du territoire.

Labellisée Territoire à Energie Positive et à Croissance Verte, Clermont Auvergne Métropole a ces dernières années renforcé ses engagements en faveur d'un territoire exemplaire sur les enjeux énergétiques et environnementaux. Les objectifs de Territoire à Energie Positive et à Croissance Verte sont de réduire de 50 % la consommation énergétique du territoire et couvrir les besoins restants à 100 % avec des énergies renouvelables d'ici 2050.

La restructuration économique du territoire et son développement restent au cœur des attentions en maintenant une ambition d'accueil des entreprises, de développement de l'industrie, autour des questions d'innovation portées par l'écosystème des grandes entreprises locales (Michelin en premier lieu, mais aussi Limagrain grand semencier mondial ou encore l'industrie pharmaceutique).

Enfin Clermont-Ferrand s'appuie sur un terreau culturel riche et diffus à l'échelle de la métropole pour candidater au titre de Capitale Européenne 2028. Cette candidature repose à la fois sur une offre culturelle dense et rayonnante (Festival international du Court Métrage, Opéra de Clermont-Ferrand, La Comédie de Clermont-Ferrand scène Nationale récemment réalisée par Edouardo Souto De Moura, La Coopérative de Mai salle de concert et de spectacle labellisée SMCA Scène de Musiques Actuelles) et son renforcement avec le développement de nouveaux projets : les états généraux de la culture en 2015 qui ont conduit à proposer le Festival Effervescences qui a réuni 50 000 visiteurs de la métropole en 2017 ou encore le projet en cours de la nouvelle médiathèque centrale de 10000 m2 dans le centre de Clermont-Ferrand.

PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET URBAIN

La Limagne regorge de nombreuses traces du passé et des fouilles archéologiques récentes ont révélé sur Aulnat des sépultures de plusieurs époques (antiquité notamment), des villages de l'âge de fer et des cimetières du Moyen-âge témoignant de l'installation ancienne de l'homme sur le site.

Le tissu urbain aulnatois se compose du centre bourg historique autour de la place de l'église. La ville est traversée par l'Artière qui est aujourd'hui canalisée et qui ressort à l'air libre sur sa limite Est. Dans le centre-ville d'Aulnat à proximité de la mairie l'espace public piétonnier de la place Gabriel Fournier s'étend sur le tracé souterrain canalisé de l'Artière. La ville s'est développée fortement au Nord et à l'Est par du tissu pavillonnaire et par des grands ensembles HLM construits à la fin des années 60. L'architecture pavillonnaire agrège les différentes époques,



LE BREUIL-LES CHAPELLES
(crédit Europan)



L'AÉROPORT D'AULNAT
(crédit Europan)

de la maison villageoise, trace historique des maisons avec jardins vivriers, aux maisons des années 60-70 et à celles aux formes plus récentes et génériques que l'on retrouve uniformément dans toutes les communes françaises. Un ensemble de maisons en bande autrefois destiné aux employés de la raffinerie de Bourdon présente une architecture plus singulière à l'ouest du centre-ville à proximité des anciennes usines de Bourdon. La sucrerie de Bourdon qui n'a cessé que récemment son activité est un tènement historique construit un peu plus tard en 1835 et dont certaines parties sont encore visibles. La culture de la betterave sucrière a été engagée en 1811 par Napoléon qui en fit engager l'exploitation en installant quatre usines dans la Limagne.

Le quartier du Breuil – les Chapelles, grand ensemble de logements HLM des années 60, totalise 640 logements. Il tient une place importante dans la commune en représentant le tiers des logements (2000 logements sur la commune). Ce quartier est quasi-exclusivement composé de logements sociaux à la particularité de présenter plutôt de grands logements (majorité de T3 ou T4 à 77%). Il concentre la quasi-totalité du parc social de la commune (96%). Aulnat est la commune de la métropole dont le taux de logements sociaux est le plus élevé, bien au-delà des objectifs SRU, avec 36%. La vacance y est inexistante, le taux de rotation est faible, et inférieur à celui de la métropole (12%). Les dernières constructions, une quarantaine de logements individuels, sont apparus en 1984. C'est enfin en 2012 qu'un EPHAD public a ouvert ses portes sur le Nord du quartier (77 résidents). Une opération récente de logements a été menée au nord de la parcelle des Chapelles qui fait partie du périmètre de projet de cette cession.

L'aéroport d'Aulnat domine la façade sud de la ville au point de presque l'effacer d'autant que la superposition de la route départementale et de la voie ferrée qui longe l'aéroport constituent une limite forte. Cette limite est renforcée par le fait que les deux voies d'accès à la ville depuis la route départementale se font en traversant des passages à niveau. L'environnement urbain de la façade de l'aéroport est peu qualitatif et les parkings qui le bordent ont un caractère très minéral. L'ensemble reste très routier et tire très peu parti de la qualité paysagère à l'échelle du grand paysage. A l'échelle du piéton les espaces minéraux prédominent, peu ombragés et peu aménagés. La route départementale reste une coupure peu sécurisée pour le piéton. Si une liaison piétonne a été aménagée elle pâtit encore beaucoup de la présence directe du trafic de l'entrée de ville.

DONNÉES SOCIALES, CULTURELLES ET ÉCONOMIQUES

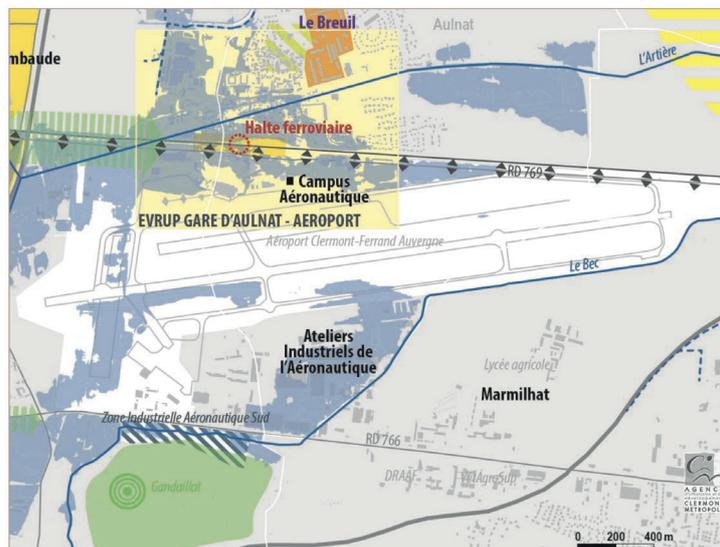
Démographie et revenus

Entre 2009 et 2014, la population de la métropole a crû de près de 5300 habitants (1060 habitants supplémentaires en moyenne chaque année). C'est plus de deux fois plus que sur la période 1999-2009 (+450 habitants par an). D'une commune ou d'un quartier à l'autre, les évolutions sont en réalité contrastées car cette croissance caractérise certains quartiers de Clermont-Ferrand, des communes de l'Ouest ou du

**LE PÔLE D'EQUIPEMENT
SCOLAIRE ET SPORTIF**
(crédits European)



LA VILLE ET L'AEROPORT
(crédits European)



- EVRUP du SCOT
 - Espace économique du SCOT
 - Espace économique inscrit en Phase 2
 - Quartier du NPRU
 - Quartier Politique de la ville (QPV)
 - Ex-quartier Politique de la Ville
 - ◆ Façade routière « vitrine d'agglomération »
 - Coeur de nature inscrit au SCOT
 - Principe de corridor écologique
-
- Site de projet
 - Centre ancien dense
 - Friche / zone mutable sur terres agricoles
 - Friche / zone mutable
 - +++ ZAE à énergie positive
 - Zone inondable PPRi
 - Principe de renaturation de la rivière
 - Site à vocation écologique et paysagère
-
- Gare
 - Halte ferroviaire
 - Ligne tramway
 - Ligne Bus en site propre
 - Extension de ligne de TCSP
 - Projet de parking-relais

sud. A l'inverse, les communes de l'Est ont connu depuis 2009 une stagnation voire une baisse de leurs populations respectives. Aulnat s'est trouvée dans ce cas de figure avant de connaître un rebond démographique au cours des dernières années. A l'échelle communale dans la métropole, les plus faibles revenus concernent la ville de Clermont-Ferrand (dans les quartiers les plus sociaux mais également certains quartiers centraux de Clermont-Ferrand) et la commune d'Aulnat. À Aulnat le revenu médian (selon les revenus disponibles) est de 18725 € et de 11 616€ pour le premier décile.

Aulnat fait partie des secteurs où la densité d'ouvriers et d'employés est la plus forte. Dans ces secteurs 7 actifs sur 10 appartiennent à cette catégorie, contre un sur deux en moyenne dans la métropole et même un actif sur trois dans les communes du Sud-Ouest (Chamalières, Royat, Romagnat, Ceyrat, Saint Genès-Champanelle...).

De nombreux équipements sportifs, sociaux et associatifs

La commune est dotée de nombreux équipements publics. C'est notamment le cas des infrastructures sportives (complexe sportif multisports outdoor et indoor, tennis couverts, tennis plein air, salle polyvalente, pétanque, itinéraires verts et de randonnée pour les activités de pleine nature). Ces équipements ont contribué au dynamisme du tissu associatif sportif avec plusieurs associations ayant des résultats aux niveaux national et international.

Des équipements culturels et de vie sociale sont également présents sur le territoire (Pôle Culturel/Espace d'Ornano) et accueillent aussi bien les associations (plus d'une trentaine) que les élèves de l'Ecole de Musique, des ateliers de théâtre, des ateliers de vidéastes amateurs...

Par ailleurs, le renforcement de la programmation culturelle de la commune est un axe fort du projet de mandat de l'équipe municipale, avec l'idée de pouvoir mettre en valeur le patrimoine naturel aulnatois et les espaces publics.

S'ajoutent également les groupes scolaires (dont l'école maternelle « Formes et Couleurs » inaugurée en mars 2020) articulés autour du square Hessel et le Pôle Social, véritable générateur de lien social et de vivre ensemble entre aulnatois

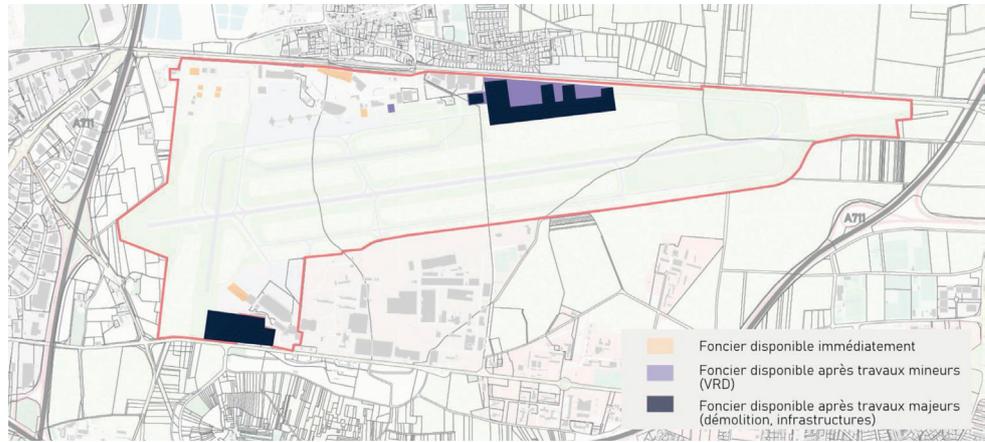
La qualité du réseau de transport est elle aussi un atout stratégique pour la commune (Aéroport, réseau ferré, proximité des Autoroutes, Lignes de bus et très prochainement le BHNS qui desservira notamment le Secteur des Chapelles).

Données économiques :

Si les usines de Bourdon à proximité ont cessé leur activité depuis 2020, Aulnat accueille des emplois dans la zone d'activité des Ronzières au Nord et par le biais de l'aéroport. Au nord des pistes l'activité concerne l'aviation légère (hangar Aeroclub ACL/ACA et Aerovergne), l'aérogare (terminal affaire, SNA et tour de contrôle) avec les services et commerces associés (SIXT, AVIS, Rent-a-car, Europcar, Hertz et Thirtfty, Lagardere RELAY, Holding France, Cœur de volcan) et un secteur mixte (Fret, services, construction, Figeac Aero, météo France, SSLIA, Lycée Roger Claudrestes, transport Petit, technologie Heppner transport, hangar hN4, HN3, Fret, Humanis).

Au sud des pistes se trouve le secteur de maintenance et réparations et les ateliers industriels. 26 établissements sont en activité sur le site de la plateforme aéroportuaire avec un nombre d'employés par entreprise relativement faible mais

**CARTOGRAPHIE DES
DISPONIBILITES FONCIERE**
(crédits Egis-Stratégie 2030
aéroport de Clermont-Ferrand-
CAM)



**CARTOGRAPHIE DE
L'OCCUPATION DU NORD DE
L'AÉROPORT**
(crédits Egis-Stratégie 2030
aéroport de Clermont-Ferrand-
CAM)



L'AÉROPORT D'AULNAT
La route départementale et la
voie ferrée comme coupure sur la
façade sud de la ville d'Aulnat
(crédits European)



représentant 440 emplois sur le site (40% des entreprises emploient entre 1 et 5 salariés et 27% des entreprises entre 10 et 20 salariés. Les entreprises comptant les plus grand effectifs sont HOP! avec 300 salariés, suivi d'ICTS avec 40 salariés et de Michelin et Air Services avec 20 salariés. En termes de développement immobilier 2 entreprises présentes sur site ont des projets sur le site à moyen terme 2021-2025 et 1 à court terme entre 2020-2021 (bureaux et stockage).

Si la présence de la plateforme aéroportuaire constitue un atout pour le site, la situation récente touche durement et sûrement durablement le secteur aéronautique, un retour à la normale n'étant envisageable que d'ici 2 à 3 ans. Sur les 350 000 emplois directs et indirects de la filière aéronautique française, ce sont 100000 emplois qui seraient menacés dans les 6 mois. Si le transport aérien est historiquement résilient, l'incertitude domine dans le contexte de cette crise inédite et pose la question des conséquences à venir entre un retour à la normale sans remettre en cause les fondamentaux de la filière ou une mutation profonde et disruptive de la filière.

Éléments de connaissance de l'offre foncière et immobilière de l'aéroport : un site stratégique pour le développement économique de la métropole

Le foncier disponible sur la plateforme estimé à 8,5 ha et est considéré comme attractive

pour la Métropole pour accueillir des entreprises à forte valeur ajoutée en lien avec l'aéronautique ou l'aéroportuaire. La zone est classée comme Parc de Développement Stratégique dans le SCOT ayant vocation à accueillir des « activités industrielles ou logistiques, des activités technologiques, équipements et services d'échelle métropolitaine.

Le potentiel de développement foncier de la plateforme tient à de petits fonciers disponibles immédiatement et des fonciers en bord de RD au nord de l'aéroport. Deux fonciers, l'un au nord, l'autre au sud disponibles après des travaux majeurs (démolitions, infrastructures).

L'offre de services est actuellement plutôt limitée pour les entreprises avec une offre commerciale et une offre de restauration jugée correcte mais pouvant être améliorée. L'absence de commerces sur le site est compensée par la proximité de la zone commerciale du Brézet, du centre-ville d'Aulnat et de Clermont-Ferrand (5 à 10 minutes en voiture). L'offre hôtelière standard proche (Ibis, mercure, etc...) ne profite pas aux usagers du site de l'aéroport et l'offre de service pour les entreprises du site est faible et doit être renforcée (absence de crèche, d'espaces de détente, salle de sport et plus généralement toutes les animations qui concourraient à améliorer la vie sur le site).

A l'horizon 2026 le projet d'extension par la ligne de B du BHNS permettra une liaison entre le centre-ville à l'aéroport d'Aulnat aujourd'hui limitée. Actuellement 80% des entreprises sur le site utilisent la voiture pour se rendre à l'aéroport qui offre deux parkings de 550 places et 590 places Pour le territoire et à l'échelle régionale, l'aéroport est un outil jugé structurant dont l'avenir est défendu, y compris par les entreprises. Les entreprises qui y sont présentes sont structurantes pour la filière, satisfaites de leur implantation mais des effets d'écosystème restent fortement à renforcer.



CHAINE DES PUYs / LIMAGNE
A l'interface des milieux humains
et non humains
(crédits European)

MILIEUX : HUMAINS ET NON-HUMAINS

Considérer la situation proposée par le site d'Aulnat pour cette session European au travers du filtre des différents milieux convoqués par la lecture du contexte ouvre à la fois sur la prise en compte des milieux humains mais aussi sur les milieux non-humains qui le constituent. Si les espaces sont bien habités (fort caractère résidentiel et habitat collectif), travaillés ou cultivés, certaines entités dépassent le statut de simples espaces non humains et produisent des relations spécifiques dans ce territoire. La Limagne et son agriculture, l'aéroport, la chaîne des Puy incarnent différents milieux non-humains qui agissent sur les usages du territoire en tout point de la métropole.

L'aéroport apparaît comme un objet au service de l'attractivité de la métropole

mais reste peu connu des habitants de la métropole, tout comme la ville d'Aulnat. Pourtant l'un et l'autre sont systématiquement associés dans les représentations communes. L'aéroport est un écosystème vivant agissant sur la métropole mais qui paradoxalement n'entretient que peu de lien avec la commune qui l'accueille. Pourtant l'un et l'autre peuvent tirer profit de nouvelles complicités.

Tout comme l'aéroport, la Limagne est une autre des figures du territoire. Sur le seuil de la plaine on quitte ici le centre dense de la métropole pour entrer dans un territoire en archipel caractérisé par des déplacements pendulaires et une mise à distance par l'espacement des différentes communes qui occupent la plaine de la Limagne, le plus souvent marquées par un caractère très résidentiel (à 20 minutes du centre de Clermont-Ferrand pour la plupart d'entre-elles). Dans l'Est de la métropole sur les 40 dernières années chacune des communes de la Limagne s'est étendue avec le développement des zones pavillonnaires constituant en soi un milieu fonctionnant avec des rythmes différents que celui du cœur de la métropole. Dans le même temps la Limagne est un lieu de culture intensive qui s'appuie sur un fort potentiel agronomique par ses sols et ses microclimats au milieu d'un grand patrimoine naturel (Parcs naturels Régionaux des Volcans d'Auvergne et du Livradois Forez, réserve naturelle du Val d'Allier, plusieurs Site Natura 2000, site classé au patrimoine mondial de l'Unesco). Outre son caractère géographique, la Limagne incarne une agriculture riche et de pointe, notamment au travers de la présence de Limagrain qui est une coopérative agricole détenue par des agriculteurs français et un groupe semencier international. Limagrain depuis sa fondation en 1965, la recherche occupe une part importante des activités de la coopérative (14,3% en 2017-2018) autour de l'innovation variétale et de l'innovation agronomique. (ce milieu d'innovation agricole est renforcé par la présence de l'INRAE dans la métropole).

La chaîne des Puys constitue un réservoir touristique et de loisir majeur valorisé par la métropole pour son attractivité. La ville d'Aulnat est à 30 min en voiture du pied du Puy-de-Dôme (15 minutes depuis le secteur ouest de Clermont-Ferrand) visible depuis la gare ferroviaire. Cette proximité avec le parc naturel des Volcans fait partie des habitudes des habitants de la métropole qui profitent régulièrement des week-ends pour les actifs (et même de la semaine pour les non-actifs) pour parcourir les chemins de randonnées et les grandes respirations qu'offre cette nature proche.



CENTRE-VILLE D'AULNAT
(crédits Europan)



**L'ARTIERE AVANT SA
CANALISATION**
(crédit Europan)

RUE DE L'ARTIERE
L'artière canalisée sous l'espace
public
(crédits Ville d'Aulnat)



**L'ARTIERE SUR LA FRANGE EST
D'AULNAT**
A l'emplacement du futur
terminus du BHNS
(crédits Europan)

Du point de vue d'une jeune métropole comme l'est celle de Clermont-Auvergne, le thème des « villes vivantes » insistant sur les vitalités tant métaboliques qu'inclusives rencontre très opportunément nos propres réflexions et actions collectives dans notre effort de bâtir le territoire résilient, cohérent et solidaire que nous appelons de nos vœux.

La Ville d'Aulnat rassemble par sa géographie et ses différentes fonctions au sein de la métropole des sites d'études que vous nous permettrez de définir comme particulièrement appropriés pour cette 16ème édition d'European. Au cœur de la métropole, Aulnat est un concentré pour l'imagination et l'expérimentation de nouvelles coutures urbaines mixant habitat, industrie, mobilités, nature en plus d'être l'entrée aéroportuaire de la métropole et d'être dotée de points de vue paysagers emblématiques.

Nous serions très heureux d'accueillir de jeunes architectes et urbanistes européens - au moment où nous candidatons aussi à la Capitale européenne de la culture pour 2028 - pour contribuer à la définition d'une métropole de l'équilibre et du bien-vivre au 21ème siècle.

Christine Mandon

Vice-Présidente de Clermont-Auvergne Métropole et maire d'Aulnat

Olivier Bianchi

Président de l'Agence d'Urbanisme de Clermont-Auvergne Métropole



PERIMETRE D'ETUDE
(crédits European)



SITE DE LA HALTE FERROVIAIRE
(crédits European)



**LA HALTE FERROVIAIRE EN
DIRECTION DE CLERMONT-
FERRAND**
(crédits European)

SITE DE RÉFLEXION

DESCRIPTION DU SITE

L'emprise de la commune comme site de réflexion pour repenser l'ensemble des relations à l'échelle du territoire.

Le site de réflexion prend l'essentiel de la commune, l'interface avec l'aéroport en y associant les usines de Bourdon et les lagunages qui longent l'A71. La commune détient la maîtrise foncière du secteur des Chapelles, de l'école Claude Félix, de la parcelle Cotte ainsi que du terrain au Nord de la Halte Ferroviaire. Elle ne dispose pas en revanche de cette maîtrise sur le secteur Bourdon (Clermont-Ferrand/Privé). Cette grande emprise invite à penser les nouvelles relations que chacune des emprises de projet peut engendrer à l'échelle de la commune mais également de resituer la commune d'Aulnat et l'aéroport à l'échelle métropolitaine, comme porte d'entrée dans la métropole vers l'ouest et comme nouveau seuil de la plaine de la Limagne vers l'est. Aulnat est à l'interface de ces deux grandes entités urbaines et agricoles, grands écosystèmes dont il faut questionner les interdépendances. Le site de réflexion en prenant la commune et la frange nord de l'aéroport doit permettre de repenser des synergies et complémentarités que ces deux entités peuvent mettre en place au travers des continuités d'usages plus riches mais également en retrouvant des continuités physiques.

Halte ferroviaire :

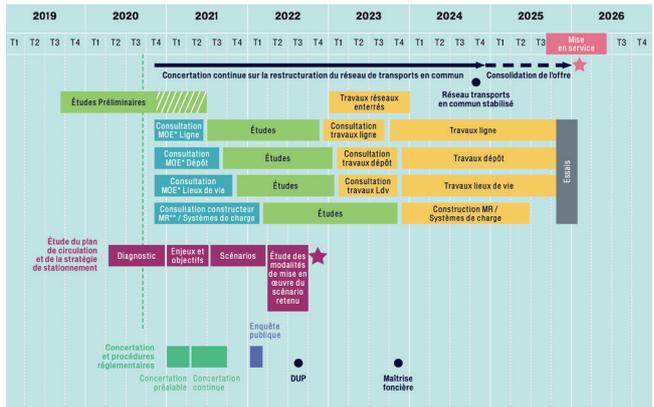
La halte ferroviaire est située sur la ligne reliant Clermont-Ferrand à Thiers. Hormis le TER, l'aéroport n'est relié au centre de Clermont-Ferrand via le réseau SMTC que de manière indirecte (Bus 20, puis Tramway A). La ligne 20 du réseau dispose d'une fréquence variable : jusqu'à quatre bus par heure aux heures de pointe (un bus toutes les 15 minutes) et un à deux bus en dehors des heures de pointe. Actuellement la combinaison d'une fréquence variable et d'une rupture de charge rendent l'accès à l'aéroport peu attractif depuis le centre-ville de Clermont-Ferrand et l'accès TER est plus lisible pour le voyageur. À court-terme (2026), la ligne B de bus à haut niveau de service (BHNS) sera prolongée vers l'aéroport. Ce prolongement permettra d'offrir une meilleure accessibilité en transport en commun et viendra compléter l'offre ferroviaire qui en l'état ne permet pas d'assurer la desserte de l'aéroport de manière à desservir chaque vol.

Cette nouvelle ligne, qui à terme peut permettre de structurer un pôle d'échange « Est » avec le train, est inscrite comme lieu de projet dans le projet InspirRe est donc un atout indéniable pour l'accessibilité de l'aéroport et de la ville d'Aulnat en transport en commun.

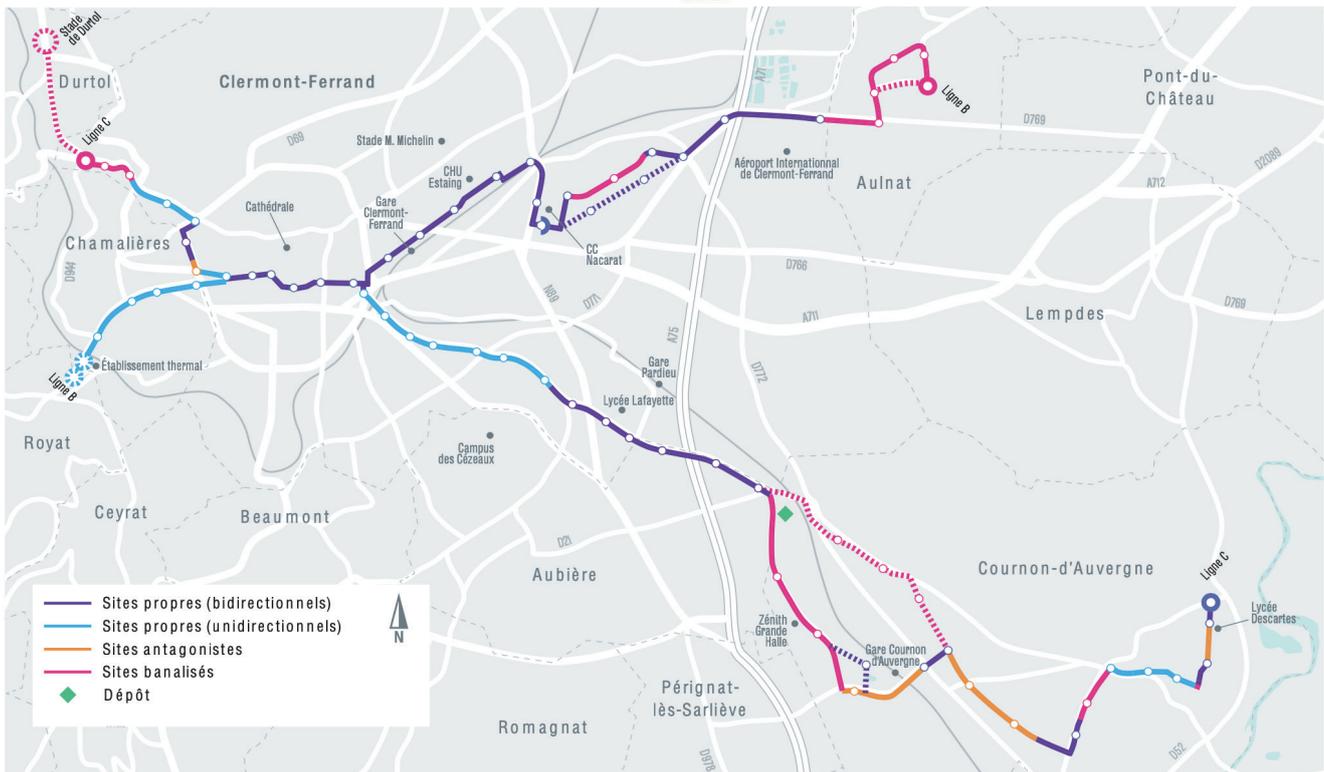
CONCERTATION EN COURS SUR LE BHNS
(crédits Ville d'Aulnat)



CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE DU BHNS
(crédits CAM-SMTC-INSPIRE)



BHNS LIGNES B ET C
(crédits CAM-SMTC-INSPIRE)

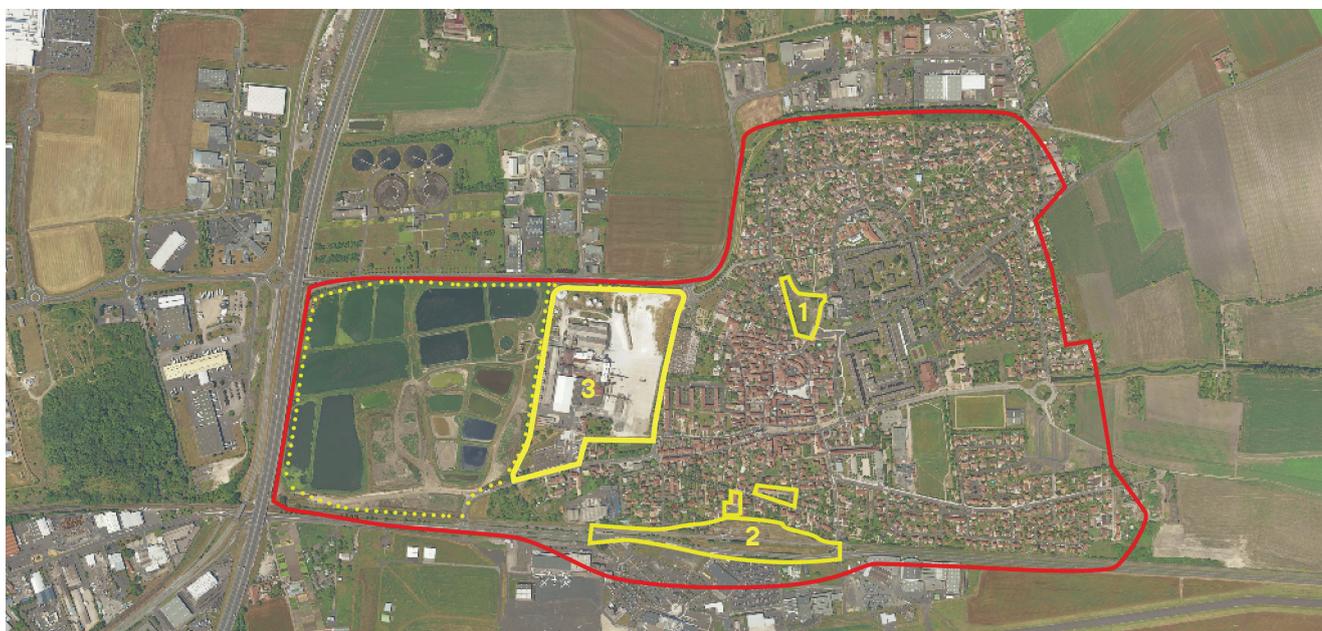


PROJETS CONNEXES EN COURS

Projet InspiRe : bus à haut niveau de service

InspiRe répond à la volonté de la Métropole d'un grand projet cherchant à renforcer l'équité territoriale au travers des mobilités. L'objectif du projet est que chaque habitant soit à 30 minutes des services essentiels mais aussi que chaque commune soit à 30 minutes du centre urbain. InspiRe vise ainsi à répartir les kilomètres supplémentaires de manière équilibrée entre les deux nouvelles lignes B et C et le reste des lignes de bus et particulièrement dans le cadre de la ligne B dont le terminus sera à Aulnat de renforcer la desserte de l'Est métropolitain, en direction de Lempdes et Pont-du-Château. La ligne B, proposera 12 km de ligne environ et jusqu'à 24 stations selon les variantes en desservant Aulnat, Clermont-Ferrand, Chamalières et Royat (Thermes, Royatonic) en passant par la halte ferroviaire d'Aulnat et l'aéroport international de Clermont-Ferrand, le Brézet, le centre de Clermont-Ferrand et la gare SNCF. A Aulnat elle permettra la desserte des quartiers des Chapelles, Breuil, Grenouillet.

Tout au long du tracé des lignes B et C, InspiRe permettra aussi le réaménagement de nombreux espaces, places et lieux de vie du territoire, ou bénéficiera d'aménagements déjà prévus : c'est le cas à Aulnat qui fait partie des 9 lieux de projet prévus dans le projet InspiRe en réaménageant la façade urbaine de l'aéroport. Le site de la halte ferroviaire représente à ce titre un enjeu en lien avec le BHNS. La mise en service est prévue pour janvier 2026. L'ensemble des études préliminaires ont été réalisées. La concertation préalable sur les deux lignes B et C du BHNS s'est tenue entre janvier et mars 2021 et se poursuit à présent sur la restructuration du réseau de bus. Suivra la Déclaration d'Utilité publique (DUP) attendue fin 2022. Les travaux doivent commencer à partir de 2023 pour permettre la réalisation des essais et la marche à blanc des 2 lignes BHNS fin 2025.



PERIMETRES DE PROJETS
(crédits European)



**PERIMETRES DE PROJETS 1 ET 2
DANS AULNAT**
Site de la Chapelle, site de l'école
Claude Félix, parcelle Cotte et
Halte ferroviaire
(crédits European)

SITE(S) DE PROJET

DESCRIPTION DU OU DE SITES

Les Chapelles (1)

Cette emprise directement à proximité au nord du centre-ville est au carrefour d'habitations pavillonnaires, de nouvelles opérations de logements, maisons individuelles en bande et logements collectifs et des grands ensembles de logements sociaux. Tout en constituant une emprise de petite taille elle se situe un carrefour structurant qui doit être pensé autrement que dans une logique de zonage et restructurer l'ensemble du quartier. Le futur BHNS s'y arrêtera offrant une nouvelle desserte vers le centre de la métropole.

La gare ferroviaire (2)

Le secteur de la gare (surface de 2ha) est aujourd'hui très enclavé, en impasse, peu aménagé mais constitue un faisceau de presque 400m de long et l'espace potentiel d'une nouvelle façade pour la commune. La halte ferroviaire avec sa passerelle constitue un point haut qui permet d'avoir une vue panoramique que la commune, l'aéroport et le grand paysage. Les voies ferrées font l'objet d'une servitude demandant de construire à une certaine distance de celles-ci. La parcelle « Cotte », au Nord du secteur Halte, a été acquise par la commune et doit permettre de désenclaver cette réserve foncière de la halte en débouchant sur l'école Claude Félix. Actuellement désaffectée, cette ancienne école peut-elle aussi rentrer dans le champ des études menées et participer au projet d'ensemble.

L'emprise des usines de Bourdon et les lagunages (3)

Aujourd'hui à l'arrêt, cette grande emprise industrielle, située sur la commune de Clermont-Ferrand, est marquante par le patrimoine qu'elle présente. Cette emprise représente une réserve foncière pour y ré-implanter des activités économiques mais sa grande taille 16ha permet de penser plus de liens avec la ville, un espace plus mixte qui échapperait à la simple logique de zonage monofonctionnel. C'est d'ailleurs une des ambitions du nouveau PLU-I d'apporter plus de mixité d'usages. A l'ouest du tènement industriel les grands lagunages de l'usine étaient remplis, chaque automne, de l'eau extraite des betteraves ou utilisée pour les nettoyer, puis vidés au printemps. Ils accueillent alors de l'eau épurée rejetée par la station d'épuration toute proche. Sur les 60.000 mètres cubes d'eau qui sortent chaque jour de la station, 20 à 25.000 sont expédiés par des pompes dans les bassins de 12 hectares, le reste est déversé dans l'Artière, affluent de l'Allier. Cette réserve d'eau est aujourd'hui utilisée pour irriguer les cultures suite à des investissements importants engagés par l'ASA Limagne Noire, permettant aux cultures les plus

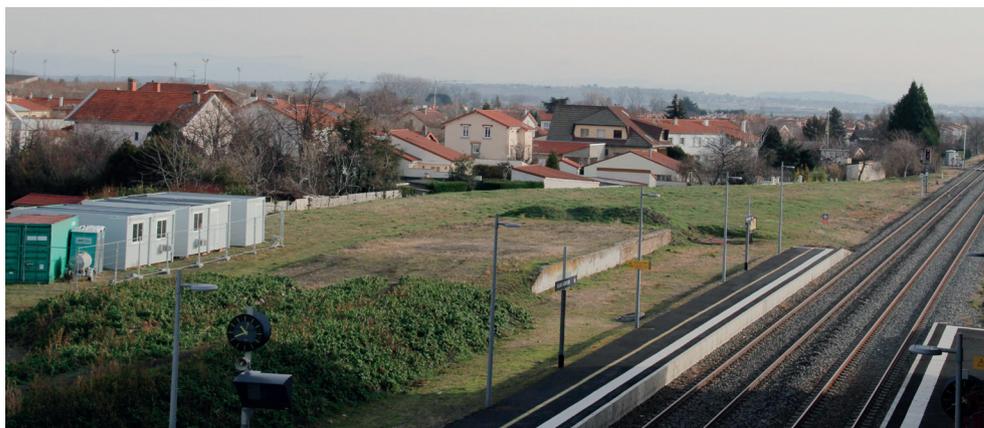
SITE DES CHAPELLES (1)

A l'échelle de la commune
développer de l'habitat innovant
(crédits European)



SITE DE LA HALTE FERROVIAIRE (2)

A l'échelle de la métropole nouvelle
interface ville/ Aéroport
(crédits European)



USINES DE BOURDON (3)

Ancienne raffinerie de sucre sur
le territoire de Clermont-ferrand,
réflexion prospective sur son
devenir
(crédits European)



éloignées des sites de pompage des rivières ou ne disposant de nappe phréatique d'être irrigué.

ATTENDUS, ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES OU ATTENTES DE PROPOSITIONS D'USAGES

A l'échelle d'Aulnat

Les 3 secteurs concernés par le projet sont aujourd'hui clairement identifiés. La priorisation des secteurs d'étude où trois échelles de projet s'assemblent, dans trois temporalités différentes, est la suivante :

1. Secteur Les Chapelles (court terme)

- La commune souhaite faire du secteur des Chapelles un site exemplaire. Elle y voit également un futur espace de liaisons intégrant des cheminements doux et des îlots de fraîcheur, entre quartier Pacheroux et coeur de ville, mais aussi servant à rejoindre le parcours des Ronzières (réflexion en cours pour un aménagement à destination des aulnatois, tous publics - promenade, détente, jeux, fitness ...)
- une nouvelle offre d'habitat adaptée aux changements en cours ou à venir, ceux climatiques mais aussi ceux sociétaux. L'idée est ici de véritablement proposer un parcours résidentiel aux aulnatois prenant en compte les réalités actuelles (travail sur le parc existant, décohabitation...) et anticipant sur les besoins à venir (pour étudiants, jeunes couples avec enfants, seniors). La commune sera sensible aux projets innovants en la matière (habitat inclusif, intégration paysagère et environnementale) ...

Une offre possible en locaux d'activité permettant de conforter les commerces du centre-ville et les services de proximité constituant une offre complémentaire ou nouvelle sur des programmes non proposés et interrogeant les nouvelles façon de consommer et de produire à destination d'un public de proximité..

- des espaces publics s'appuyant des ambitions fortes environnementales permettant de créer de nouvelles relations entre les habitants.
- une opération pouvant activer de nouvelles dynamiques et de nouveaux liens avec les différentes entités voisines (cœur de ville, grands ensembles, secteur pavillonnaire, secteur naturel à l'ouest, zone d'activité au nord)
- la structuration d'un axe Nord-Sud dans la commune : en ce sens, c'est bien le travail de structuration d'un axe Nord-Sud (depuis Les Chapelles jusqu'à la Halte), prenant en compte la nécessité de réfléchir à la création d'une continuité et d'une transition entre secteur urbain et aéroport qu'il conviendra de présenter. L'idée majeure de cette volonté est en fait de gommer la perception d'une séparation nette entre ville et zone aéroportuaire et de repenser la transition entre ces deux composantes de la commune.

2. Secteur Halte Ferroviaire (moyen terme)

- Une offre commerciale complémentaire avec celle du centre-ville : favoriser le renforcement de commerces et services traditionnels
- Piste d'un Tiers Lieux répondant aux besoins et attentes des aulnatois, des usagers de l'aéroport et de la halte de la gare, des employés de la zone aéroportuaire, des étudiants du Lycée Roger Claudrestes
- Piste d'un espace de coworking
- Piste d'une offre de restauration type brasserie
- Une réflexion sur le devenir de l'ancienne école Claude Félix.
- Des propositions paysagères et de cheminements doux pour réduire l'enclavement de cette zone, vis-à-vis du sud (aéroport) et du nord (centre-ville), afin d'en faire un lieu de destination et de faciliter la réussite de l'intensification des usages telle que définie dans les points précédents

3. Secteur de Bourdon (long terme)

- Développement d'activités économiques tout en assurant une mixité d'usages
- Renforcer le lien et les échanges avec le centre de la commune.
- Penser le devenir et l'évolution du système paysager du lagunage et de gestion de la ressource en eau.

A l'échelle de la métropole

1. Secteur Les Chapelles (court terme)

- Réflexion sur l'habitat dans la métropole portée par ASSEMBLIA.

2. Secteur de la halte ferroviaire horizon 2026

- Réflexion sur la halte ferroviaire parmi les 9 sites de projets identifiés dans le projet InspiRe
- Réflexion sur urbaine sur l'interface de la RD avec l'aéroport
- Amélioration de liaison piétonne avec l'aéroport.
- Restructuration de l'entrée de la métropole : Réflexion sur la façade urbaine de l'aéroport et l'entrée de la métropole
- Approche paysagère sur l'Artière, les franges de l'aéroport, l'agriculture (préservation des terres, entretien, gestion).

3. Site de Bourdon

- Réflexion sur la mutation du site pour accueil de nouvelles activités économiques
- Réflexion sur la valorisation de l'entrée de la métropole
- Approche paysagère du site en lien avec les infrastructures routières A71-D769
- Réflexion sur la nature à l'échelle de la métropole

LISTES DES DOCUMENTS EN TÉLÉCHARGEMENT

AGGLOMÉRATION - ÉCHELLE TERRITORIALE

FR-AULNAT-C-API	jpg	Orthophoto générale
FR-AULNAT-C-M1	dxg	Plan de l'agglomération
FR-AULNAT-C-M1	pdf	Plan de l'agglomération
FR-AULNAT-C-M2	jpeg	Cartes des territoires de l'agglomération
FR-AULNAT-C-M3	pdf	La carte et le territoire
FR-AULNAT-SS-M4	pdf	SCOT Temps 0
FR-AULNAT-SS-M5	pdf	Evaluation du SCOT Aulnat

SITE D'ÉTUDE - ÉCHELLE URBAINE

FR-AULNAT-SS-API	jpg	Périmètre d'étude le projet et le contexte
FR-AULNAT-SS-AP2	jpg	Photo aérienne périmètre d'étude
FR-AULNAT-SS-P	jpg	Photos terrestres
FR-AULNAT-SS-P0	jpg	Plan de localisation des photographies
FR-AULNAT-SS-M1	dxg	Plan du site d'étude
FR-AULNAT-SS-M1	pdf	Plan du site d'étude
FR-AULNAT-SS-M2	pdf	Plan d'exposition aux risques d'inondation
FR-AULNAT-SS-M2	pdf	Plan d'exposition au bruit
FR-AULNAT-SS-M2	pdf	Atlas Plan Local Habitat Aulnat

SITE DE PROJET - ÉCHELLE ARCHITECTURALE

FR-AULNAT-PS-API	jpg	Photo arienne site d'étude
FR-AULNAT-PS-P1	jpg	Photos terrestres
FR-AULNAT-PS-P0	jpg	Plan de localisation des photographies
FR-AULNAT-PS-M1, 2 et 3	dxg	Plan des périmètres de sites de projets
FR-AULNAT-PS-M1, 2 et 3	pdf	Plan des périmètres des sites de projets
FR-AULNAT-T1	pdf	Observatoire urbain et social
FR-AULNAT-T2	pdf	Données INSEE
FR-AULNAT-T3	pdf	Dossier de concertation BHNS

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	p.3
LE THÈME : VILLES VIVANTES	p.5
LA RELATION AU THÈME	p.9
Les enjeux du site au regard du thème	
Les attentes spécifiques de la ville et de ses partenaires	
Les orientation programmatiques	
CONTEXTE	p.15
Territoire, géographie et paysage	
Patrimoine architectural et urbain	
Données sociales, culturelles et économiques	
Milieus : humains et non-humains	
SITE DE RÉFLEXION	p. 29
Description du site	
Projets connexes en cours	
Relation spécifique au territoire	
SITE DE PROJET	p. 33
Description du ou des sites	
Attendus, orientations programmatiques ou attentes de propositions d'usages	

E U R
P A O
N ^{FR}

